

Budgets Primitifs 2021

Dossier de presse

Mardi 26 janvier 2021

CONTACT PRESSE :

Cédric JOLY

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-joly@thononagglo.fr

BUDGETS PRIMITIFS 2021

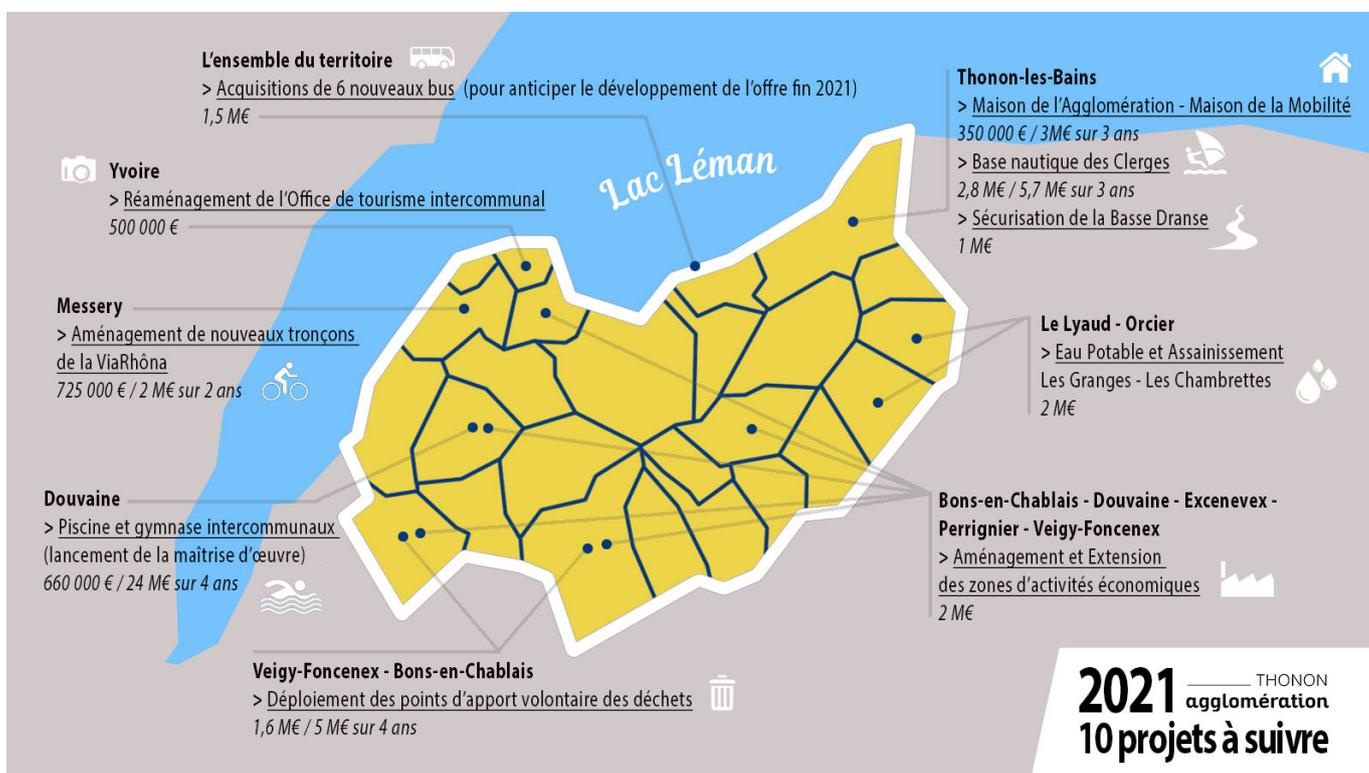
Améliorer les services aux habitants et poursuivre les investissements

Nécessairement marqué par les conséquences de la pandémie de la Covid-19, le budget 2021 de Thonon Agglomération n'en demeure pas moins optimiste et résolument engagé.

En 2021, la priorité consistera à l'amélioration des services rendus au quotidien : développement de l'offre de mobilité, accès au logement, cohésion sociale, accès aux services publics, soutien au secteur culturel, prévention et tranquillité publique...

Avec plus de 41 M€ d'investissements à l'occasion de ce budget primitif, l'agglomération continuera parallèlement de préserver, de valoriser et d'aménager son territoire : équipements structurants, protection de l'environnement, développement économique, préservation de l'emploi, tourisme...

Par le biais de la commande publique et du soutien direct apporté aux acteurs économiques et touristiques, Thonon Agglomération entend « peser de tout son poids » dans la nécessaire relance économique.



Au stade de l'élaboration du budget primitif, les 12 budgets (1 budget principal et 11 budgets annexes) adoptés s'équilibrent à 89 240 000 € en fonctionnement et à 41 369 000 € en investissement (dont plus de 8M€ consacrés au financement d'équipements structurants).

► **Des taux de fiscalité ménages inchangés en 2021**

En 2021, aucune imposition nouvelle ni majoration de taux ne seront adoptées.

Taxe d'habitation (TH) : 7,34%

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 2,39%

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 3%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : un taux cible de 26,41% (l'harmonisation du taux sur l'ensemble du territoire était programmée pour 2021 par le biais d'une période de lissage).

► **Amorcer le projet de territoire**

Pour faire face durablement à l'ensemble de ces enjeux (baisse des dotations, baisse des recettes dans le contexte de la crise sanitaire, réforme de la fiscalité, maintien du niveau de services, poursuite des investissements), Thonon Agglomération mènera en 2021 un important travail de prospective financière devant aboutir à **l'adoption d'un pacte financier et fiscal**. Parallèlement, l'agglomération va progressivement définir son **projet de territoire** portée par une vision territorialisée des ressources humaines ; ce document de référence constituera un levier structurant pour poser les bases d'une **nouvelle gouvernance** sur le territoire communautaire.

► **Entretenir la dynamique de projets**

Pour entretenir sa dynamique de projets sur le long terme, l'agglomération poursuivra parallèlement la structuration de ses politiques publiques. Véritables socles des actions à initier, plusieurs documents-cadres verront leur élaboration être initiée en 2021 : PLUi à 25 communes, **Politique d'Actions Foncières**, **Programme Alimentaire Territorial (PAT)**, **Schéma Directeur des Energies (SDE)**, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, schéma directeur en matière « d'eau potable », Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance...

► **Les APCP : un outil de programmation au service d'une saine gestion financière**

De manière à planifier sur plusieurs années les investissements liés à ses projets importants, l'agglomération a opté pour une gestion en autorisation de programme et crédits de paiement (APCP). Il s'agit principalement de renforcer la lisibilité financière en programmant sur plusieurs années les crédits affectés à la réalisation des opérations d'envergure. Ainsi, sont d'ores et déjà programmés les investissements relatifs au déploiement des points d'apport volontaire des déchets, à la reconstruction de la base nautique des Clerges, à la construction du complexe sportif (piscine et gymnase) à Douvaine, à l'aménagement de nouveaux tronçons de la ViaRhôna à Margencel, Sciez et Messery...



Assurer un aménagement durable de l'agglomération

////////

Avec l'objectif de contribuer au développement raisonné de notre territoire, c'est-à-dire de répondre à la croissance démographique tout en préservant les espaces agricoles et naturels, l'agglomération investira plus de 8 M€.

- Plus de **3,5 M€** d'investissements seront cette année encore engagés en faveur de la création d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :
 - Le lancement des travaux de réhabilitation de la **base nautique des Clerges** à Thonon-les-Bains (**2,8 M€**) dont l'ouverture est programmée début 2023 (sur un montant total estimé à 5,7 M€ sur 3 ans) ;
 - Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction de la **piscine intercommunale et du gymnase** attenant à Douvaine (**660 000 €**) dont l'ouverture est programmée en 2024 (sur un montant total estimé à **24M€**) ;
 - La réhabilitation complète du parcours santé du Domaine de Thénières (**45 000€**) et des aménagements au sein des gymnases intercommunaux (**265 000 €**).
 - 350 000 M€** seront engagés pour lancer le projet de trois nouvelles structures dont les mises en service programmées en 2022 contribueront à faciliter l'accès des habitants aux services publics : **maison de l'agglomération, maison de la mobilité, Bus France services** (sur un montant total estimé à 3M€ sur 3 ans).
 - Le **Programme Local de l'Habitat (PLH) : 2,1 M€** y seront consacrés dont **778 000 €** au rang du soutien apporté aux bailleurs pour le développement de logements locatifs aidés ;
 - L'engagement de l'élaboration du PLUi à 25 sera lancée en 2021 (**100 000 €**).
- La procédure d'élaboration du **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)** sera poursuivie (**30 000€**) pour une adoption programmée en 2021.



_ Rénovation et extension de la base nautique des Clerges

2,8 M€ seront investis en 2021 pour la réhabilitation de cet équipement communautaire.

A terme, les locaux passeront à 1750 m² (contre 630 m² actuellement) répartis sur deux niveaux. Bureaux, vestiaires, salle de musculation, tank à ramer pourront ainsi prendre tout leur place. Sur le lac, une partie de la digue sera recréée et de nouveaux pontons installés.

Lancés en 2021, les travaux devraient être achevés pour 2023.

Coût total de l'opération : 5,7 M€ sur trois ans.

Améliorer la mobilité sur le territoire

////////

En 2021, l'agglomération y consacra un budget total de 14,8 M€ (soit 165 € par habitant) dont près de 4,7M€ d'investissements.

- **1,5 M€** seront consacrés au **renouvellement du parc de véhicules** affectés au transport urbain : 6 véhicules neufs seront financés par l'agglomération dont 4 pour anticiper le développement de l'offre de transports collectifs programmé fin 2021 (avec le renouvellement de la DSP)
- **200 000 €** permettront de soutenir les acquisitions foncières et les travaux d'infrastructures nécessaires à l'aménagement des **Pôles d'Echanges Multimodaux à Bons-en-Chablais et Perrignier** ;
- Les études préalables aux aménagements liés à la mise en service d'un **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** entre Thonon et Genève se poursuivront (**80 000 €**) en appui du Conseil départemental de la Haute-Savoie ;
- **L'agglomération tiendra ses engagements en faveur des liaisons de transport public lacustre** (notamment les lignes Thonon-Lausanne, Yvoire-Nyon) mises en place par la Compagnie Générale de Navigation (CGN).
En 2021, l'agglomération a prévu de contribuer à leur financement à hauteur de **1,6 M€ (contre 1,3M€ en 2020)**.
- Une attention particulière sera également portée au développement des infrastructures favorisant l'usage des modes de déplacements doux. Un nouveau tronçon de la **ViaRhôna** sera réalisé à Messery (1,2km de voies dédiées supplémentaires) pour un investissement intercommunal estimé à **720 000€ (2M€ sur 2021 et 2022)** ;
- En matière de **transports scolaires**, **500 000 €** seront consacrés à la mise en sécurité des arrêts et à leur mise aux normes.



_ Fin 2021 : des bus plus nombreux, plus fréquents...

Avec le renouvellement de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des transports collectifs fin 2021 (bus), l'agglomération aura pour objectif une nette amélioration de la desserte des communes du territoire de manière à rendre plus attractif ce mode de transport : création de lignes, prolongation de lignes existantes, renforcement des fréquences...

Le maillage du territoire permettra à chaque commune d'être reliée à la ligne du futur bus à haut niveau de service et aux gares desservies par le Léman Express.

Favoriser le développement économique

/////

Thonon Agglomération continuera de soutenir l'activité économique et le tourisme.

En faveur du tourisme :

- Au-delà du soutien apporté à l'office de tourisme intercommunal - SPL Destination Léman - (522 000 €), la mise en œuvre du Schéma Directeur de la randonnée sera poursuivie ; 3 nouveaux sentiers de randonnées seront balisés à Excenevex et Nernier (62 000 €) ;
- 500 000 € seront consacrés au réaménagement de l'office de tourisme intercommunal à Yvoire ;

Avec près de 2 M€ d'investissements, les travaux d'aménagement pour soutenir la création et le développement des entreprises au sein des ZAE seront menés à terme :

- Pour la seconde extension de la ZAE des Bracots à Bons-en-Chablais, 1M€ seront alloués pour achever la phase opérationnelle (sur les 4 M€ du coût global des travaux lancés en mai 2018).
- La création de la ZAE de Planbois Parc (Perrignier) se poursuivra en 2021 avec un investissement programmé de près de 600 000 € (sur les 2 M€ de coût global du projet). A terme, ce projet permettra d'ouvrir 5 hectares à la commercialisation.
- Parallèlement, plus de 250 000 € seront consacrés aux travaux et aménagements relatifs aux extensions des ZAE des Niollets (Douvaine), des Grands Vignes (Veigy-Foncenex), des Teppes (Perrignier) et de la Fattaz (Excenevex).

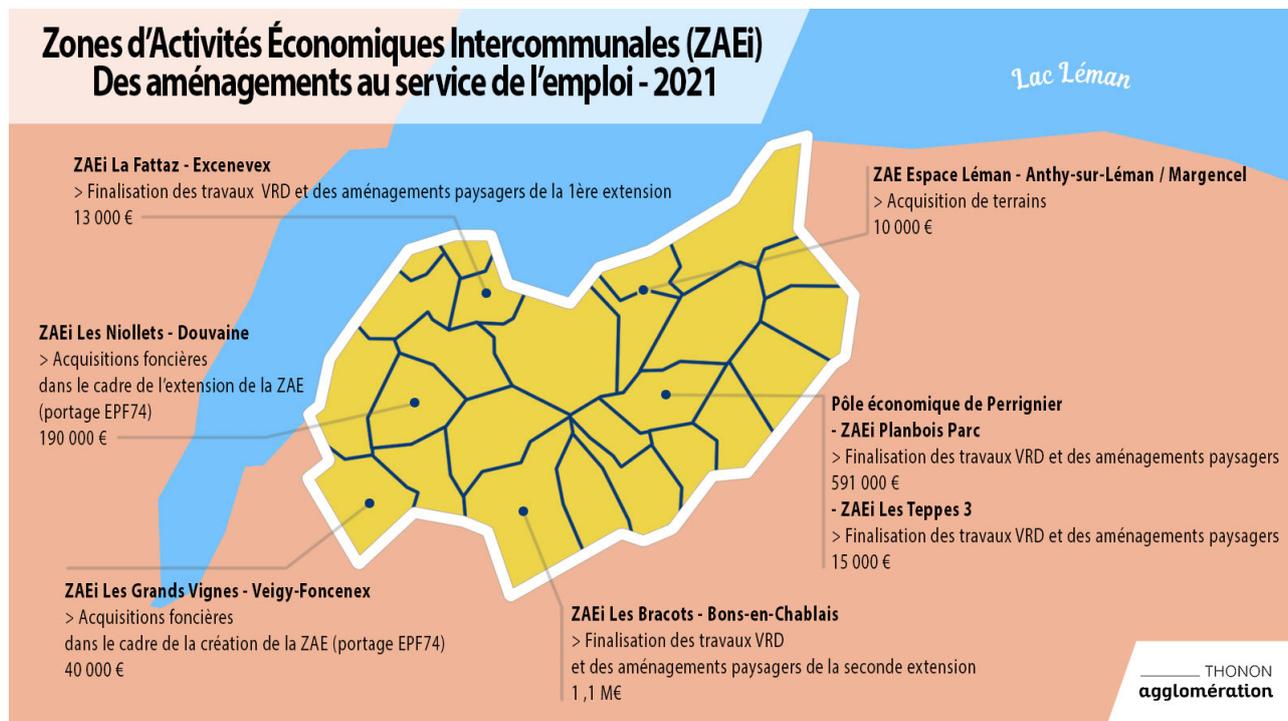


Aménagement des zones d'activités économiques : un levier pour l'emploi

Environ 15 hectares de terrain dans les zones d'activités seront ouverts à la commercialisation à l'achèvement de l'ambitieux programme de viabilisation et d'aménagement engagé par Thonon Agglomération : 8 hectares dans la zone d'activités des Bracots (Bons-en-Chablais), 6,5 hectares à Planbois Parc (Perrignier) et 12 000 m² dans la zone de la Fattaz (Excenevex).

Au total, plus de 7 M€ auront été investis depuis 2017 (dont 2 M€ en 2021 pour clôturer les opérations).

Zones d'Activités Économiques Intercommunales (ZAEi) Des aménagements au service de l'emploi - 2021



Préserver notre cadre de vie

////////

Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial et de son programme d'actions, prévention et gestion des déchets, assainissement, eau potable, préservation des milieux naturels...

En 2021, Thonon Agglomération sera très active en termes de préservation de l'environnement.

▪ Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : 700 000 €** seront consacrés en 2021 à la poursuite des actions (Schéma Directeur des Energies, rénovation énergétique des logements...);

▪ **Au rang des investissements, plus de 15 M€** seront consacrés à la préservation de notre cadre de vie.

- **Pour la gestion des déchets, 4 M€ d'euros** seront consacrés à l'investissement.

Sont notamment programmés :

- l'aménagement et la mise en service d'une vingtaine de nouveaux **points d'apport volontaire** dédiés à la collecte des déchets à Loisin, Ballaison, Bons-en-Chablais et Veigy-Foncenex : **1,6 M€ en 2021 et 1,8 M€ déjà programmés pour 2022**

- la fin des travaux de création de la nouvelle déchetterie de Bons-en-Chablais dans la ZAE des Bracots (**300 000 €**) ;

- les travaux d'aménagement du local d'exploitation de Vongy (**400 000 €**)

- l'acquisition du local de la future ressourcerie (Anthy-sur-Léman) (**1,7 M€**)

- ...



_ Déchetterie de Bons-en-Chablais : ouverture programmée en mars

La zone d'activités économiques des Bracots, en cours d'extension, accueille cette nouvelle déchetterie, plus grande et plus moderne.

Sur 7000 m², 14 bennes réceptionneront les déchets verts, les encombrants, les gros cartons, le bois, la ferraille et les gravats. L'équipement intégrera de nouvelles filières de collecte : une benne sera dédiée aux meubles usagés, une autre permettra la collecte des déchets électroniques.

Une circulation facilitée et les nouvelles normes de sécurité respectées contribueront à la qualité de l'équipement.

Pour cette construction, une attention particulière est accordée au respect du milieu naturel : la proximité du ruisseau du Grand Vire est totalement intégrée au projet.

- **En matière d'assainissement, plus de 6 M€** devraient être investis. Les chantiers programmés permettront de raccorder de nouvelles habitations au réseau collectif ou de renforcer les réseaux existants à Thonon-les-Bains (avenues des Clos Rouge et de la Fontaine Couverte, rues de l'Oncion et des Charmilles, Le Lyaud (Les Chambrettes), Orcier (Les Granges), Brenthonne (secteur du Gros Perrier et du Puard), Margencel (Les Charmottes) ...

Une attention particulière sera notamment portée à l'entretien et aux devenirs des stations d'épuration (800 000 €).

L'étude diagnostique menée sur l'ensemble du territoire permet d'envisager un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de plus 57 M€ sur 10 ans.

- **En matière d'eau potable, plus de 4,5 M€** devraient être investis pour renforcer, optimiser ou renouveler le réseau avec notamment des interventions programmées à Anthy-sur-Léman, Le Lyaud ou Thonon-les-Bains.

- **1,5M€** seront consacrés à la **préservation des milieux naturels** (cours d'eau, zones humides, forêts...) avec notamment le lancement opérationnel du programme d'actions visant à la sécurisation de la basse vallée de la Dranse (**800 000 €**) ou la renaturation des rives du Léman à Sciez et Margencel (**260 000€**).

Aux côtés des communes, assurer la cohésion sociale

//////

Thonon Agglomération entend développer une politique sociale permettant à tous ses habitants de « bien-vivre » l'agglomération (en coordination avec son Centre Intercommunal d'Action Sociale).

- En ce qui concerne l'engagement de l'agglomération en faveur des familles (enfance ; jeunesse ; parentalité) et des publics fragilisés (portage de repas, aide à domicile...), **l'analyse des besoins sociaux ainsi que le partenariat renouvelé entre l'agglomération et la caisse d'allocations familiales de Haute-Savoie (2020)** permettront à l'agglomération de faire évoluer le plus justement possible son offre de services. **438 000 €** c'est le soutien de l'agglomération pour le budget 2021 du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

- Socle d'action en direction du quartier prioritaire de Collonges-Saint-Hélène, **le Contrat de Ville** prolongé jusqu'en 2022, sera « renforcé » par l'ajout d'actions nouvelles relatives à la mobilité, au développement économique ou au sport.

Parallèlement, deux-adultes relais et un intervenant social seront recrutés en 2021 pour initier une nouvelle vision de la citoyenneté des territoires donnant la priorité à la prévention

De manière plus large, plus de **350 000 €** seront consacrés aux actions et services relatives à la **Politique de la Ville (hors masse salariale)** : Bureau Information Jeunesse, Antenne de Justice et Droit, Contrat de Ville, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance...

- En outre, l'année 2021 permettra de poursuivre le déploiement du maillage intercommunal de **vidéoprotection** ; l'agglomération équipera ses bâtiments propres - déchetteries, station d'épuration, gymnases, sièges - (**90 000 €**) parallèlement à l'équipement des communes de Loisin, Ballaison, Douvaine, Perrignier, Yvoire...

- Soucieuse de proposer une politique culturelle « pour tous », Thonon Agglomération poursuivra son action dans la cadre d'une **convention territoriale de développement de l'éducation artistique et culturelle avec une nouvelle résidence d'artistes** : la compagnie « *Odysée ensemble et cie* » interviendra dans toute l'agglomération.

L'agglomération renouvellera par ailleurs son soutien à La Maison des Arts du Léman (Chemins de Traverse et Festival des P'tits Malins). Au total, plus de **160 000 €** seront engagés pour faciliter l'accès à la culture au plus large public possible.



La prévention : une priorité pour la cohésion des territoires

Faciliter l'accès aux services publics pour les habitants des quartiers de Thonon, Bons-en-Chablais, Sciez ou encore Douvaine : ce sera l'une des missions des **deux adultes-relais** qui seront recrutés au printemps.

Ces médiateurs seront présents sur le terrain pour créer du lien entre les habitants, les orienter vers les interlocuteurs publics adaptés à leurs besoins et encourager les initiatives citoyennes au sein de ces quartiers.

Parallèlement, un intervenant social interviendra désormais directement en appui des forces de l'ordre.

Parallèlement, un chef de projet spécialement missionné sur la mise en œuvre du contrat de ville « prolongé et renforcé » sera également recruté.

Ainsi, c'est une nouvelle vision de la citoyenneté des territoires donnant la priorité à la prévention qui sera lancée en 2021.

TRANSPORTS

- > 4,7M de voyageurs /an (bus urbains, interurbains et transfrontaliers – navettes lacustres transfrontalières)
- > 5300 élèves transportés /jour

ACCUEIL ET INFORMATION

- > 2700 personnes accueillies /an (Antennes de Ballaison et de Perrignier)
- > 31 000 appels /an
- > 2000 jeunes accueillis /an au Bureau Information Jeunesse (Thonon, Douvaine, Bons-en-Chablais)
- > 10 000 personnes accueillies /an à l'Antenne de Justice et du Droit (Thonon)
- > 36 000 visiteurs /an sur www.thononagglo.fr

CITOYENNETÉ

- > Contrat de ville renforcé
- > Adultes-relais au sein des quartiers

SERVICES À LA PERSONNE

- > 400 bénéficiaires de l'aide à domicile /an
- > 39 000 repas livrés /an
- > 500 familles accueillies /an dans les structures de la petite enfance et au centre de loisirs

CULTURE

- > Soutien à la Maison des Arts du Léman
- > Résidence d'artistes
- > Réseau des bibliothèques

2021 THONON AGGLOMÉRATION à vos côtés au quotidien



DÉCHETS

- > 50 000 tonnes de déchets collectés /an (ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries)
 - > 4 déchetteries intercommunales (320 000 passages /an)
- Ouverture de la nouvelle déchetterie de Bons-en-Chablais en mars 2021

ECONOMIE - TOURISME

- > 6000 entreprises
- > 46 000 emplois
- > 16 zones d'activités économiques intercommunales

EAU ET ASSAINISSEMENT

- > 5,4 millions de m³ d'eau potable consommés /an
- > 714 km de réseau des eaux usées

HABITAT

- > 12 M€ investis d'ici à 2026 pour :
 - le logement social
 - la rénovation énergétique des logements

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- > 12 000 m² à disposition des clubs, des scolaires et des particuliers :
 - Gymnases (Margencel, Douvaine et Bons-en-Chablais)
 - Bases nautiques (Sciez et Thonon-les-Bains)

THONON
agglomération